

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2015
(Convocation du 24 avril 2015)

A 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude NEGRE, Maire.

Présents : Mme Marie-Claude NEGRE – Mr Christian OLIVEROS - Mme Patricia FELIPE – Mme Sandra FOUCHAT – Mr Jean ASTOUL - Mr Philippe BARDOU – Mme Laurence TABOTTA – Mme Patricia LAPLACE - Mme Laure BRAINI – Mr Philippe SELLE

Absents excusés : Mme Marlène RICHARD – Mr Luc FLORES – Mr Pierre-Yves GENET - Mme Séverine LACRAMPE

Mme Laurence TABOTTA a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé.

AGRANDISSEMENT DE LA STATION D'EPURATION : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU/ADOUR GARONNE (Délibération n° 20150429_1)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la réflexion engagée depuis l'an passé sur l'extension de la station d'épuration, compte tenu que la station actuelle dimensionnée pour 400 équivalents/habitants atteint sa capacité maximale.

Elle rappelle également qu'il avait été décidé, à l'issue des études d'avant-projet sommaire, de retenir la solution d'une station d'épuration à filtres plantés de roseaux, d'une capacité de 800 équivalents/habitants.

Elle rend compte de l'avancement des études de maîtrise d'œuvre, réalisées par le bureau d'études PRIMA GROUP.

Elle présente les études de projet remises par le maître d'œuvre lors de la réunion du 14 avril 2015. Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 593 340 € HT, toutes dépenses confondues (maîtrise d'œuvre, imprévus, acquisition terrain, frais divers, ...).

La part consacrée aux travaux s'élève à 552 300 € HT, selon le descriptif estimatif présenté par PRIMA GROUP.

Madame le Maire précise que cette opération peut bénéficier de l'aide financière du Département et de l'Agence de l'Eau/Adour-Garonne. Elle propose de solliciter les aides financières de ces deux instances.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et considérant que cette opération répond à un réel besoin, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **SOLLICITE** la subvention la plus élevée possible auprès du Département ;
- **SOLLICITE** la subvention la plus élevée possible auprès de l'Agence de l'Eau/Adour-Garonne ;
- **SOLLICITE** le préfinancement de l'opération ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Montant opération	593 340.00 €	Département	112 734.60 €
		Agence de l'Eau/Adour Garonne	172 068.60 €
		Emprunts/Fonds propres	308 536.80€
TOTAL	593 340.00 €	TOTAL	593 340.00 €

➤ **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs aux dossiers de demande de subvention.

SEANCE LEVEE A 20 H